

METALAC SOIE

Peinture laque antirouille veloutée multi-supports
aux résines alkydes uréthanes en phase solvant



INT
EXT



- PRIMAIRE, INTERMÉDIAIRE ET FINITION
- ANTIROUILLE
- EXCELLENTE ADHÉRENCE
- EXCELLENTE RÉSISTANCE MÉCANIQUE



DÉFINITION : Peinture laque veloutée anticorrosion à base de résines alkydes-uréthanes en phase solvant et de pigments antirouille, destinée à la protection et à la décoration des éléments de construction métalliques ou en bois.

DOMAINE D'UTILISATION

TRAVAUX : Neufs, de rénovation ou d'entretien.

EMPLACEMENT : Extérieur ou intérieur.

DESTINATION : Menuiseries, structures et éléments de serrureries métalliques : huisseries, portes de service, portes d'ascenseur, volets, garde-corps, grilles, mains-courante, charpentes, tuyauteries, radiateurs, ... Boiseries (en intérieur seulement).

CONDITIONNEMENTS : 1L - 3L - 10L

TEINTES : Livré en blanc dans toutes les teintes (TC / TF) du POLYCHROM® SYSTEME. Les teintes sont réalisables à la machine à teinter. La technologie COLOR RSC permet de respecter les exigences du NF DTU 59.1 pour certaines teintes foncées en extérieur (CAS < 0,7 ou Y > 35 %). Nous consulter.

APPLICATION

Conditions d'exécution des travaux conformes aux normes et règles de l'art et au DTU en vigueur pour la préparation des supports comme pour l'application. Travailler sur des supports convenablement préparés, conformément aux DTU en vigueur ou autre document applicable.

SUR SUPPORTS CONVENABLEMENT PRÉPARÉS :

Acier brut exempt de rouille ou de calamine. Acier galvanisé, ou aluminium ou zinc déroché. Fonte, cuivre, laiton. Plastiques rigides (PVC...) préalablement apprêtés. Subjectiles bois et dérivés (en intérieur seulement). Anciennes peintures compatibles en bon état de conservation et parfaitement adhérentes au support. Supports spécifiques non mentionnés : nous consulter.

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI :

Une bonne protection antirouille est indissociable de l'épaisseur déposée, en particulier sur les arêtes et les saillies : 120 µm de film sec est le minimum requis en système alkyde. Cette épaisseur est obtenue par application d'une couche d'EXTRAGRIP et de deux couches de METALAC SOIE, ou de trois couches de METALAC SOIE. En cas de préparation par projection d'abrasifs sur alliages ferreux, veiller à appliquer rapidement (dans les 2 à 3 heures) pour éviter la formation de fleur de rouille. Les éventuels tests d'adhérence doivent être réalisés conformément au chapitre 8.3.5 du P1-1 du NF DTU 59.1 après un durcissement avancé (idéalement complet) de la résine, et en tout état de cause jamais à moins d'une semaine après l'application. Pour la réalisation de teintes vives comme les jaunes et les rouges, prévoir une première couche dite « fausse teinte » pour obtenir une opacité suffisante. Application par projection au pistolet sans air : appliquer en couche mince (voile) puis renouveler l'application après 10 ou 20 minutes ou attendre le délai de recouvrement de 8h. Ne convient pas en impression de bois exsudant des huiles antisiccatives. Lui substituer EXTRAPRIMER EVOLUTION. En intérieur : Lors de l'utilisation en chantier hivernal faiblement chauffé, ne pas oublier de ventiler généreusement les locaux, afin de faciliter l'évacuation de la vapeur de solvant produite par l'application. Ne pas appliquer par température inférieure à 8 °C ou supérieure à 35 °C, ni par humidité relative supérieure à 70 %. Ne pas appliquer sur des supports en bois et dérivés contenant plus de 12 % d'humidité en masse. En extérieur : Ne pas appliquer sur support gelé, par température inférieure à 5 °C ou supérieure à 35 °C, ni par humidité relative supérieure à 80 %. La température des supports métalliques devra être au moins supérieure de 3 °C à celle du point de rosée pour éviter toute condensation.

NETTOYAGE ET PRÉPARATION DES FONDS : Conformés au NF DTU 59.1.

DILUTION : Au white-spirit

Brosse et rouleau : En couche primaire : 3 à 5%

En couche intermédiaire ou de finition : 0 à 3%

Pistolet : 5 à 10%

RENDEMENT SUPERFICIEL SPÉCIFIQUE :

12 à 14 m²/L et par couche

Rendement variable d'environ 20% en fonction de l'absorption, du relief des supports et du mode d'application

TEMPS DE SÉCHAGE (T°=23°C et HR = 50%) :

• Sec en surface : 3h

• Recouvrable : environ 6h

MATÉRIEL :

- Brosse souple à soies mixtes ou naturelles
- Rouleau laqueur 4 mm ou mousse floquée pour une tension optimale
- Pistolet

NETTOYAGE DU MATÉRIEL : Au white-spirit immédiatement après usage

NETTOYAGE ET PRÉPARATION DES FONDS	Sur supports neufs			Sur supports peints compatibles ⁽²⁾		Anciennes peintures adhérentes	Sur subjectiles bois compatibles et dérivés (intérieur)
	Ferreux	Non ferreux	Matériaux plastiques rigides (PVC,...)	Rouillés	Sains		
PRÉPARATIONS	Selon leur état, brassage, grattage, piquetage ou mieux : projection d'abrasifs. Eliminer la calamine par projection d'abrasifs (Sa 2 1/2), sinon par chauffage	Dépoussiérer et dégraisser si nécessaire avec un solvant approprié. L'aluminium et l'acier galvanisé seront dérochés et dégraissés. Le cuivre sera dépoli à l'abrasif fin	Lessivage, rinçage, séchage, puis selon matière et aspect : ponçage fin (mater la surface)	Eliminer les parties non adhérentes afin de limiter l'effet rouille sous-jacente au droit des surfaces rouillées et non-rouillées. Au-delà de 30% de la surface rouillée, le décapage total est obligatoire	Lessivage, rinçage, séchage, ponçage	Ponçage et dépoussiérage	
IMPRESSION/PRIMAIRE ⁽¹⁾ 1 à 2 couches	METALAC SOIE dilué	EXTRA GRIP	METALAC SOIE dilué	METALAC SOIE dilué ou EXTRA GRIP	METALAC SOIE dilué		
INTERMÉDIAIRE FINITION	2 couches minimum de METALAC SOIE ⁽²⁾				1 à 2 couches de METALAC SOIE		

Il est impératif de consulter les Fiches Techniques cités ci-dessus avant mise en peinture. Appliquer dans un délai aussi court que possible après les travaux préparatoires sur métaux ferreux. L'application doit se faire sur des surfaces propres, sèches, cohésives et parfaitement dégraissées. En cas de surface contaminée : traitement avec DESTRUCTEUR DEPOIS VERTS, suivi d'un rinçage sur fonds fermés. ⁽¹⁾ Primaires recommandés. Autres primaires possibles (nous consulter). ⁽²⁾ La durabilité du système est directement proportionnelle au nombre de couches composant le système. ⁽³⁾ L'adhérence sur prélaquage d'usine doit être vérifiée conformément au 8.3.5 du NF DTU 59.1 P1-1 après complet durcissement. Au besoin, utiliser EXTRAGRIP en couche primaire.



METALAC SOIE

Peinture laque antirouille veloutée multi-supports
aux résines alkydes uréthanes en phase solvant



Produit à consulter
sur notre site

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

APTITUDE A L'USAGE :

Fonction générale : Produit de construction ne relevant d'aucune norme ou spécification technique harmonisée

Fonctions particulières : Par référence à NF EN 13300 et FD T30-805 :

Protection contre la corrosion

Résistance au nettoyage (excellente résistance à l'abrasion humide : classe 1)

Insensibilité à l'eau

Imperméabilité à l'eau

Grande dureté du feuil

Stabilité du brillant spéculaire et de la couleur

EXTRAIT SEC :

En poids : $73,5 \pm 2,0$ %

En volume calculé : $51,5 \pm 2,0$ %

MASSE VOLUMIQUE : $1,42 \pm 0,05$ kg/dm³

POINT D'ÉCLAIR : 35°C. Produit inflammable

PRÉSENTATION EN POT : Légèrement thixotrope

ASPECT DU FEUIL SEC :

Velouté

Tendu

Indice de brillant à 60° = 14 et à 85° = 22

IDENTIFICATION : Caractérisation selon NF T36-005 : famille I – 4a

CONSERVATION : 12 mois en emballage d'origine non ouvert, stocké à l'abri du gel, de la chaleur et de l'humidité.

CONTROLE QUALITÉ : Ce contrôle est réalisé suivant un système de management qualité certifié ISO 9001 (2015) et environnemental ISO 14001 (2015).

INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

SECURITE EN CAS D'INCENDIE : Sur support métallique : Classement conventionnel de réaction au feu M1 sur support non isolant classé M0 (selon arrêté du 21 novembre 2002). Sur support bois : METALAC SOIE appliqué en deux couches sur impression ne modifie pas le classement conventionnel M3 ou M4 des bois et panneaux dérivés du bois (conformément à l'arrêté du 21 novembre 2002).

FICHE DE DONNEES DE SECURITE : Accessible sur le site www.blancolor.com ou quickfds.com.

FICHE DE DECLARATION ENVIRONNEMENTALE ET SANITAIRE : Accessible sur le site www.blancolor.com ou sur la base INIES/CSTB.

EMISSIONS DANS L'AIR INTERIEUR : Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions), selon décret n° 2011-321 du 23 mars 2011 : classement A+.

COV (Directive 2004/42/CE et arrêté français du 29 mai 2006) : Valeur limite UE cat. A/i : 500 g/l. Ce produit contient moins de 499 g/l COV.

AUTRES INFORMATIONS

RÉFÉRENTIELS D'EMPLOI : NF DTU 59.1.

ENTRETIEN OU RÉNOVATION DU REVÊTEMENT : Lessivage et rinçage à l'aide d'une éponge en intérieur et nettoyage à l'eau sous pression avec traitement DESTRUCTEUR DEPOTS VERTS (cf. fiche technique) en extérieur. **Rénovation :** Selon NF DTU 59.1 avec le produit d'origine.

RECOMMANDATIONS relatives aux conditions de stockage après ouverture pour limiter la formation de résidus : Nettoyer le couvercle et les parois verticales de l'emballage, fermer le pot hermétiquement et le stocker à l'abri du gel, de la chaleur et de l'humidité.

TRAITEMENT DES DÉCHETS : Emballages et résidus secs issus d'un produit destiné à des professionnels, à faire traiter comme déchet banal de chantier.

Éliminer l'emballage et son contenu conformément aux consignes de tri du collecteur agréé. Des vapeurs inflammables peuvent s'accumuler dans le conteneur. Pour plus de renseignement se reporter à la fiche de données de sécurité (Rubrique 13).

Codification selon décision 2014/955/UE : 08 01 11.

CONDITIONS GÉNÉRALES D'EMPLOI : Le produit décrit dans cette fiche est un produit de peinture (ou connexe). Les informations données sont le résultat d'essais et vérifications pour un emploi approprié dans le respect des règles de l'art : normes, règles professionnelles et documents techniques d'emploi du fabricant qui les complètent. Il appartient à l'acheteur d'apprécier ces caractéristiques pour l'emploi du produit, après avoir contrôlé que la présente fiche n'a pas été remplacée par une édition plus récente. Son emploi est possible par des non-professionnels conformément aux informations données sans nécessité de se reporter aux documents normatifs pouvant être cités. Les professionnels doivent s'y reporter ainsi qu'à nos conditions générales de vente et tout autre document qui les complète.

Édition du 05/06/24. Cette fiche technique annule et remplace les précédentes éditions relatives au même produit. L'évolution des techniques étant permanente, il appartient à notre clientèle de vérifier, avant toute mise en œuvre, auprès de nos services, que la présente fiche technique n'a pas été modifiée par une édition plus récente. Document consultable sur notre site internet www.blancolor.com

